

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS DE MOINS DE 25 000\$ POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026

Fournisseurs	Type Offre	Descriptions	Date de conclusion	Date de début	Date de fin	Montant final	Déboursés	Soldes
GROUPE OPTION MÉDIATION	Contrat de gré à gré	Services de médiation	2025-04-10	2025-04-10	2028-03-31	15 000,00 \$	1 500,00 \$	13 500,00 \$
KPMG S.R.L/S.E.N.C.R.L.	Contrat de gré à gré	Rédaction d'une convention	2025-04-15	2025-04-15	2025-09-30	23 400,00 \$	19 950,00 \$	3 450,00 \$
LES SERVICES FRIMAS INC.	Demande de prix	Entretien des climatiseurs	2025-04-16	2025-06-01	2028-05-31	12 416,71 \$	4 533,64 \$	7 883,07 \$
PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	Demande de prix	Entretien préventif gicleurs	2025-04-25	2025-04-01	2028-03-31	11 150,00 \$	2 973,16 \$	8 176,84 \$
RÉADAPTATION L'ESCALIER INC.	Contrat de gré à gré	Gestion des invalidités et de réadaptation	2025-04-30	2025-05-16	2026-05-15	11 565,00 \$	5 155,65 \$	6 409,35 \$
ITI INC. (INFORMATIQUE PROCONTACT INC.)	Demande de prix	Maintenance et support	2025-05-22	2025-06-06	2028-06-05	19 675,00 \$	19 675,00 \$	- \$
TRAK SOLUTIONS DE VERIFICATION INC.	Appel d'offres public	Services de vérifications de casiers et d'antécédents judiciaires	2025-07-11	2022-02-08	2025-08-07	18 924,85 \$	23 994,50 \$	(5 069,65) \$
LUCIE LACHANCE	Contrat de gré à gré	Rédaction de manuels	2025-07-28	2025-07-28	2026-12-31	21 268,75 \$	19 630,00 \$	1 638,75 \$
SONDER SECURITÉ INC.	Contrat de gré à gré	Accompagnement déploiement logiciel	2025-07-30	2025-07-30	2026-07-29	20 000,00 \$	14 495,00 \$	5 505,00 \$
GROUPE LAVIGNE INC.	Contrat de gré à gré	Parcours de développement de compétences	2025-08-15	2025-08-15	2026-08-14	13 200,00 \$	13 420,00 \$	(220,00) \$
RESEAU OPTIMA CONSEIL	Contrat de gré à gré	Programme de transition de carrière	2025-08-27	2025-09-03	2026-12-03	10 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
ÉTUDE COULOMBE DUBÉ HUISSIERS DE JUSTICE	Contrat de gré à gré	Services de huissiers de justice	2025-09-12	2025-07-01	2027-06-30	10 000,00 \$	5 406,56 \$	4 593,44 \$
PAQUETTE & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.	Contrat de gré à gré	Services de huissiers de justice	2025-09-15	2025-07-01	2027-06-30	20 000,00 \$	14 987,04 \$	5 012,96 \$
DIGICAST.CA	Demande de prix	Gestion webinaires sur la littératie financière grand public	2025-09-16	2025-09-16	2026-03-31	11 486,50 \$	11 486,50 \$	- \$
CINDY LAVERTU	Contrat de gré à gré	Services de sténographie judiciaires	2025-09-22	2025-09-22	2027-10-31	20 000,00 \$	6 632,00 \$	13 368,00 \$
HAINAULT GRAVEL HUISSIERS DE JUSTICE INC.	Contrat de gré à gré	Services de huissiers de justice	2025-09-23	2025-07-01	2027-06-30	20 000,00 \$	1 799,23 \$	18 200,77 \$
ÉVOLUANCE INC.	Contrat de gré à gré	Services d'accompagnement en design organisationnel	2025-09-23	2025-09-23	2026-06-30	18 000,00 \$	12 240,00 \$	5 760,00 \$
GROUPE LAVIGNE INC.	Contrat de gré à gré	Parcours formation Impulsion destiné aux juristes	2025-10-02	2025-10-02	2026-05-31	18 320,00 \$	14 470,00 \$	3 850,00 \$
BIP RECHERCHE INC.	Appel d'offres sur invitation	Sondage Grand public	2025-10-29	2025-10-29	2027-02-28	23 900,00 \$	11 950,00 \$	11 950,00 \$
MARIE-CLAIRE PINET	Contrat de gré à gré	Services de sténographie judiciaire	2025-11-14	2025-11-14	2027-10-31	20 000,00 \$	3 535,80 \$	16 464,20 \$
SARAH OUELLET	Contrat de gré à gré	Services de sténographie judiciaire	2025-11-17	2025-11-17	2027-10-31	20 000,00 \$	2 523,00 \$	17 477,00 \$
LÉGER MARKETING	Contrat de gré à gré	Souscription à l'étude réputation 2026	2025-12-01	2025-12-05	2026-06-30	11 400,00 \$	11 400,00 \$	- \$
GDF TECHNOLOGIES INC.	Contrat de gré à gré	Entretien	2025-12-10	2025-12-10	2027-12-09	24 213,96 \$	5 399,98 \$	18 813,98 \$
LATITUDE MANAGEMENT	Contrat de gré à gré	Services de médiation	2026-01-21	2026-01-21	2028-12-31	22 500,00 \$	250,00 \$	22 250,00 \$
EN CLAIR SERVICE-CONSEIL INC.	Contrat de gré à gré	Formation	2026-01-21	2026-01-21	2026-12-31	15 400,00 \$	14 566,65 \$	833,35 \$
ALIA CONSEIL	Contrat de gré à gré	Accompagnement en développement du leadership	2026-02-18	2026-02-18	2027-06-30	24 895,00 \$	15 639,69 \$	9 255,31 \$
SOLEVA INC.	Contrat de gré à gré	Recrutement	2026-03-01	2026-03-01	2026-05-31	12 646,00 \$	1 250,00 \$	11 396,00 \$
SYNERFORCE EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE INC.	Contrat de gré à gré	Formation et accompagnement en optimisation	2026-03-27	2026-03-27	2027-03-31	23 500,00 \$	9 400,00 \$	14 100,00 \$

Politique linguistique

Le cadre de gouvernance relatif à la politique linguistique de l'Autorité et à sa mise en œuvre prévoit un mandataire dont la fonction est exercée par le secrétaire général adjoint, qui préside un comité linguistique relevant du président-directeur général. Le mandataire veille à l'application de la Charte de la langue française et de la politique linguistique de l'organisation. Un sous-comité agit à titre de guichet pour toute question relative à la politique linguistique applicable et, le cas échéant, pour le traitement de plaintes. Un soutien a notamment été apporté dans le cadre du projet de renouvellement des systèmes pancanadiens des ACVM.

L'Autorité a suivi les travaux parlementaires pour l'adoption du projet de loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, qui modifie la Charte de la langue française et verra à modifier ses pratiques en application de nouvelles mesures, le cas échéant.

Renseignements relatifs aux contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus

Contrats conclus	Nombre	Valeur
Avec une personne physique	0	0 \$
Avec un contractant autre qu'une personne physique ²³	72	7 817 623 \$
Total	72	7 817 623 \$

Rapports sur la réduction du coût des formalités administratives et sur l'allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif s'applique à l'Autorité et vise à assurer que les coûts pour les entreprises liés à l'adoption ou à la révision de normes réglementaires sont réduits à l'essentiel requis. L'Autorité a misé entre autres sur les prestations électroniques et sur la modernisation de ses systèmes pour réduire les coûts liés aux obligations réglementaires.

Au 31 mars 2022, l'Autorité affiche une réduction de 1,4 % du coût de ses formalités administratives par rapport à l'année 2019. Il est à noter que l'année de référence déterminée afin d'établir les cibles de réduction a été modifiée de 2004 à 2019 au cours de l'exercice, un plan d'action couvrant les exercices 2020 à 2025 ayant été déterminé. L'Autorité contribue ainsi à l'objectif fixé par le gouvernement du Québec qui visait une réduction de 20 % du coût des formalités administratives pour la période 2020-2025. Il est à noter que l'Autorité, dans son plan d'action 2020-2025, anticipe une réduction du coût des formalités administratives notamment par le biais d'une modernisation des systèmes relatifs à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette modernisation devrait permettre de réduire légèrement le coût des formalités à compter de l'exercice 2022-2023, et de façon plus importante à compter de 2023-2024.

²³ Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Renseignements relatifs aux contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus

Contrats conclus	Nombre	Valeur
Avec une personne physique	2	80 200 \$
Avec un contractant autre qu'une personne physique ²⁴	89	21 349 787 \$
Total	91	21 429 987 \$

Rapports sur la réduction du coût des formalités administratives et sur l'allègement réglementaire et administratif

La *Politique sur l'allègement réglementaire et administratif* du gouvernement du Québec s'applique à l'Autorité et vise à assurer que les coûts pour les entreprises liés à l'adoption ou à la révision de normes réglementaires sont réduits à l'essentiel requis. L'Autorité a misé entre autres sur les prestations électroniques et sur la modernisation de ses systèmes pour réduire les coûts liés aux obligations réglementaires.

Au 31 mars 2023, l'Autorité affiche une légère augmentation de 0,5 % du coût de ses formalités administratives par rapport à l'année 2019. Il est à noter que l'année de référence déterminée afin d'établir les cibles de réduction a été modifiée de 2004 à 2019 au cours de l'exercice 2020-2021, après qu'un plan d'action couvrant les exercices 2020 à 2025 eut été adopté par l'organisation.

L'Autorité contribue ainsi à l'objectif fixé par le gouvernement du Québec, qui visait une réduction de 20 % du coût des formalités administratives pour la période 2020-2025. Il est à noter que l'Autorité, dans son plan d'action 2020-2025, anticipe une réduction du coût des formalités administratives notamment par le biais d'une modernisation des systèmes relatifs à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette modernisation devrait permettre de réduire légèrement le coût des formalités à compter de l'exercice 2023-2024, et de façon plus importante à compter de 2024-2025.

²⁴ Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Renseignements relatifs aux contrats de services

Contrats de services comportant
une dépense de 25 000 \$ ou plus

Contrats conclus	Nombre	Valeur
Avec une personne physique	4	172 800 \$
Avec un contractant autre qu'une personne physique ⁵²	98	19 095 482 \$
Total	102	19 268 282 \$

Rapports sur la réduction du coût des formalités administratives et sur l'allègement réglementaire et administratif

La *Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif* s'applique à l'Autorité et vise à assurer que les coûts pour les entreprises liés à l'adoption ou à la révision de normes réglementaires sont réduits à l'essentiel requis. L'Autorité a misé entre autres sur les prestations électroniques et sur la modernisation de ses systèmes pour réduire les coûts liés aux obligations réglementaires.

Au 31 mars 2024, l'Autorité affiche une légère diminution de 0,18 % du coût de ses formalités administratives par rapport à l'année 2019. Il est à noter que l'année de référence déterminée afin d'établir les cibles de réduction a été modifiée de 2004 à 2019 au cours de l'exercice 2020-2021, un plan d'action couvrant les exercices 2020 à 2025 ayant été déterminé. L'Autorité contribue ainsi à l'objectif fixé par le gouvernement du Québec qui visait une réduction de 20 % du coût des formalités administratives pour la période 2020-2025. Il est à noter que l'Autorité, dans son plan d'action 2020-2025, anticipe une réduction du coût des formalités administratives notamment par le biais d'une modernisation des systèmes relatifs à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette modernisation permet de réduire légèrement le coût des formalités à compter de l'exercice 2023-2024, et il est prévu qu'elle permettra de les réduire de façon plus importante à compter de 2024-2025.

52 Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Renseignements relatifs aux contrats de services

Contrats de services comportant
une dépense de 25 000 \$ ou plus

Contrats conclus	Nombre	Valeur
Avec une personne physique	5	171 130 \$
Avec un contractant autre qu'une personne physique ³³	104	27 775 533 \$
Total	109	27 946 663 \$

Rapports sur la réduction du coût des formalités administratives et sur l'allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif s'applique à l'AMF et vise à assurer que les coûts pour les entreprises liés à l'adoption ou à la révision de normes réglementaires sont réduits à l'essentiel requis. L'AMF a misé entre autres sur les prestations électroniques et sur la modernisation de ses systèmes pour réduire les coûts liés aux obligations réglementaires.

Au 31 mars 2025, l'AMF affiche une diminution de 27,9 % du coût de ses formalités administratives par rapport à l'année 2019. Il est à noter que l'année de référence déterminée afin d'établir les cibles de réduction a été modifiée de 2004 à 2019 au cours de l'exercice 2020-2021, un plan d'action couvrant les exercices 2020 à 2025 ayant été déterminé. L'AMF contribue ainsi à l'objectif fixé par le gouvernement du Québec qui visait une réduction de 20 % du coût des formalités administratives pour la période 2020-2025. Il est à noter que l'AMF, dans son plan d'action 2020-2025, anticipe une réduction du coût des formalités administratives notamment par le biais d'une modernisation des systèmes relatifs à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette modernisation a permis de diminuer de façon significative les temps de traitement pour la transmission des documents par l'entremise de la plateforme Web pancanadienne SEDAR+.

33 Inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.